



Section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles



**Identification de la mission et instance<sup>1</sup> : 30<sup>e</sup> Assemblée régionale Afrique  
Mission à Yaoundé (Cameroun)**

- **Objectif(s)** : *Participation à la 30<sup>e</sup> Assemblée régionale Afrique de l'APF*
- **Lien avec les compétences de la Communauté française** : *Francophonie et diplomatie parlementaire*
- **Date(s)** : *28-30 mai 2024*
- **Composition de la délégation :**

**Parlementaire(s) :**

- *M. Jean-Charles Luperto – Délégué régional Europe de l'APF.*

**Autre(s) :**

- *1 agent du Parlement.*

➤ **Coût :**

Transport	10 567,46 €
Hébergement (et frais sur place)	2 748,89 €
Total :	13 316,38 €

- **Mode de transport** : *aérien*
- **Compensation carbone<sup>2</sup>** : **10,06 tCO<sub>2</sub>**
- **Rapport :**

À l'invitation du Délégué régional Afrique de l'APF, M. Tilkouété Dah Sansan, et de la section camerounaise de l'APF, le Délégué régional Europe de l'APF, M. Jean-Charles Luperto, a participé à la 30<sup>e</sup> Assemblée régionale Afrique qui s'est tenue à Yaoundé, en République du Cameroun, les 28 et 29 mai 2024.

<sup>1</sup> Insérer le logo de l'instance concernée (APF Région Europe ou Section B/CF/WB ou PFWB)

<sup>2</sup> <https://www.greentripper.org/fr> plateforme belge qui permet de calculer l'empreinte écologique de ses voyages

Une vingtaine de sections ont pris part à cette importante conférence, qui se réunissait à quelques semaines de la 49e Session de l'APF et qui a vu la désignation du futur président de l'APF, provenant de la Région Afrique. Cette fonction est actuellement occupée par M. Francis Drouin (Député, Canada).

Inscrit à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée régionale Afrique, le Délégué régional Europe, M. Jean-Charles Luperto a présenté les activités de la Région Europe de l'APF et la thématique qui occupe ses travaux depuis maintenant deux ans, à savoir, les ingérences étrangères, et notamment, l'impact de l'agression russe en Ukraine. Son intervention a rappelé les efforts entrepris par les sections de l'Est de l'Europe, telle que la Moldavie, pour contrecarrer l'influence des médias russes auprès de sa population, en partie russophone.

Les élections européennes du 9 juin 2024, couplées aux élections législatives et régionales belges sont autant de menace pour les citoyens européens tant les usines à trolls tentent de diffuser de fausses informations visant à bénéficier les partis politiques proches de Moscou. Il a souligné que l'Afrique n'est pas exempte de cette influence puisque la Russie a multiplié sa présence auprès des pays où l'ordre constitutionnel a été bousculé.

M. Luperto a également rappelé l'organisation, du 10 au 14 novembre prochain, de la 36e Assemblée régionale Europe à Pristina, en République du Kosovo. La thématique abordera en profondeur la question de la guerre hybride et de son impact sur la sécurité en Europe. A cet effet, au nom des 34 sections européennes qu'il représente, il a invité le Président de l'APF provenant de la Région Afrique et le Délégué régional Afrique à y participer.

Les travaux de l'Assemblée régionale Afrique ont porté sur deux thématiques d'actualité.

- 1) La première concernait le recours au dialogue politique et le renforcement des institutions étatiques, animée par le Professeur Samuel Nguembock.<sup>3</sup>

L'expert a présenté le sujet en trois étapes devant les parlementaires. La première étape consistait à donner une définition large du dialogue politique, définie comme un processus structuré de communication entre différentes parties prenantes, destiné à discuter, négocier et résoudre des questions d'intérêt public ou commun.

Ensuite, il a expliqué le fonctionnement des institutions parlementaires, cruciales pour la démocratie et la gouvernance. Ces institutions permettent de légiférer, de contrôler l'exécutif, de représenter les citoyens et de fournir une plateforme de débat public. Bien que leurs structures et processus varient selon les systèmes politiques, leur rôle fondamental reste la promotion de la transparence, de la responsabilité et de la participation citoyenne. La relation entre le dialogue politique et le fonctionnement des institutions se manifeste principalement par la promotion et la protection du lien social, garant de stabilité et de cohésion.

Enfin, il a détaillé les conditions nécessaires à la réussite du dialogue politique. Pour cela, il a inclus les gouvernements, les partis politiques, les organisations internationales comme l'ONU, l'UE, l'UA, et la société civile, notamment les ONG, les syndicats et les groupes communautaires, pour représenter les intérêts des citoyens de toutes les catégories sociales. Les objectifs incluent la promotion de la démocratie, la prévention et la résolution des conflits, et le renforcement de la gouvernance.

---

<sup>3</sup> Docteur en science politique et enseignant permanent à l'Institut des relations internationales du Cameroun.

Il a également décrit le processus de mise en place du dialogue politique, composé de plusieurs étapes : la préparation, l'engagement, la négociation, la médiation si nécessaire, l'accord, la mise en œuvre et le suivi.

Les défis identifiés comprennent le manque de confiance entre les parties prenantes, l'asymétrie de pouvoir, les résistances au changement, et les facteurs externes. Pour surmonter ces défis, les conditions de réussite incluent la volonté politique, la transparence, l'inclusivité, et un soutien international coordonné. Il a illustré ses propos avec des exemples tels que les accords de paix d'Oslo, les consultations nationales en Afrique de l'Ouest, et le dialogue social européen.

Pour conclure, l'expert a souligné que le dialogue politique est un outil essentiel pour la gestion des affaires publiques.

Un large échange de vues a suivi cette présentation. En voici les positions principales :

La Présidente de **la section malienne de l'APF** a tenu à informer l'audience que malgré le décès du 1er Vice-président de son parlement, la section malienne a tenu à participer aux travaux de l'ARA, prouvant toute l'importance que le Mali attache au dialogue avec les pays africains membres de la Francophonie. S'agissant de la crise politique et sécuritaire au Mali, elle rappelle que les conditions préalables au dialogue, suivant les accords d'Alger, n'ont pas été remplies, ce qui a entravé, *in fine*, leur mise en œuvre pendant huit ans. Elle insiste sur l'importance de l'aspect participatif, impliquant tant les citoyens que le gouvernement.

**Le membre béninois** de la Commission politique de l'APF a rappelé que le dialogue politique est essentiel. En son absence, chaque pays risque de sombrer dans la crise. Pour autant, il souligne l'importance dans la recherche du dialogue et de la médiation politique, du choix du médiateur. Sans cela, la médiation risque d'être rejetée. Il est crucial que l'APF intègre cette considération dans la réforme des mécanismes de vigilance démocratique.

Pour le Président délégué de **la section sénégalaise**, qui fut membre des jeunes pousses de l'APF, il signale d'emblée que le 28 mai est célébré au Sénégal comme la Journée nationale du dialogue, instituée par l'ancien président, M. **Macky Sall** et perpétuée par le nouveau président M. **Bassirou Diomaye Faye**. Cela explique l'absence du Président de l'Assemblée nationale aux travaux de la régionale Afrique.

Le Président de l'Assemblée nationale de transition du **Gabon** a quant à lui affirmé que le dialogue est un instrument clé pour résoudre les conflits politiques. Il a ajouté que, au-delà des propos de l'expert, le patriotisme et la sincérité des participants sont cruciaux. Il a également souligné l'importance de hiérarchiser la mise en œuvre des recommandations issues du dialogue et de garantir la pérennisation de ce dernier.

Enfin, le délégué congolais (RDC) affirme qu'en **République Démocratique du Congo**, le dialogue politique est une pratique courante. Toutefois, après les élections, il déplore à chaque fois, l'organisation de rébellion visant à contester les résultats et le verdict populaire, ce qui démontre les limites dudit dialogue.

Par ailleurs, il pointe du doigt un autre élément. En cas d'agression armée, il constate qu'en Afrique, il est difficile de nommer l'agresseur. Il prend pour exemple le continent européen où il est reconnu que l'Ukraine est agressée par la Russie. En RDC, il est délicat de dire que le Rwanda agresse et pille l'Est du Congo. A cette fin, il demande que l'APF soit également capable de nommer les pays responsables des agressions dans le cadre de son dialogue et rappelle que la résolution adoptée à Luxembourg, lors de la Commission politique, va dans ce sens.

- 2) La seconde thématique portait sur « **la diplomatie parlementaire : quelle utilité pour l'Afrique francophone** ». Présentée par le Professeur Jean Louis Atangana Amougou<sup>4</sup>, cette thématique a suscité de nombreux débats entre parlementaires.

D'emblée, **M. Luperto** a rappelé la tenue d'une conférence<sup>5</sup> internationale portant sur la diplomatie parlementaire au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Une conférence, rappelle-t-il, pour informer les parlementaires, les professionnels des médias et de la société civile de l'importance de la diplomatie parlementaire mais aussi de sa complémentarité avec celle de l'Exécutif. Méconnu, il a rappelé que ce canal de la diplomatie permet de garder des liens lorsque ceux-ci sont interrompus entre les Chefs d'Etats et de gouvernements.

A cet égard, il prit l'exemple d'un désaccord qui existait autrefois entre le Canada et la Wallonie sur la ratification d'un texte international de libre-échange. Si les liens étaient abîmés au niveau des exécutifs, les délégations parlementaires, notamment via l'APF et le groupe d'amitié, ont continué à se rencontrer et ont permis aux exécutifs de profiter de ce canal de communication pour se rapprocher à nouveau.

Enfin, il a informé les membres de l'audience que les actes du colloque se trouvaient sur le site internet du Parlement ([www.pfwb.be](http://www.pfwb.be)).

Pour le président délégué de la section sénégalaise de l'APF, la diplomatie parlementaire constitue un élément essentiel de la diplomatie globale. Ce processus, tout comme la démocratie, est évolutif. Les parlementaires, élus au suffrage direct tout comme le chef de l'État, devraient logiquement pouvoir s'exprimer en matière de diplomatie puisqu'ils représentent directement le peuple.

Le Président de la section gabonaise a souligné que la première délégation extérieure à s'être déplacée au Gabon après le coup d'État provenait de l'APF. Il pense qu'il ne devrait pas y avoir de la concurrence entre les deux formes de diplomatie ; au contraire, elles se complètent pour atteindre les objectifs fixés.

Pour le Président délégué de la section marocaine de l'APF, la langue française a facilité la coopération avec de nombreux pays francophones et a joué un rôle important dans la résolution des conflits. Les parlementaires, notamment, au sein des groupes d'amitié, et l'exécutif, avec la participation des ambassadeurs, peuvent avoir un impact significatif. Il a remercié, à cet égard, l'APF pour son rôle crucial dans la résolution du conflit au Gabon.

Pour la présidente de la section **tunisienne** de l'APF, il est regrettable que les femmes soient absentes de la table des négociations car dit-elle, elles peuvent jouer un rôle clé dans la prévention des conflits. A cette intervention, Mme Lablih, de la section **marocaine** de l'APF, demande que plusieurs missions diplomatiques soient dirigées par des femmes parlementaires. Seules les femmes peuvent y apporter un regard différent et comprendre les enjeux EFH.

Enfin, le membre de la délégation béninoise et membre de la Commission politique de l'APF rappelle que la plupart des parlements lusophones sont, aujourd'hui, membres de l'APF, et cette attractivité est telle que les parlements anglophones souhaitent y adhérer. Le monde et la diplomatie évoluent, et les réseaux sociaux ont introduit une nouvelle dynamique que l'APF a su comprendre, ce qui la rend si attrayante. L'APF précise-t-il va au-delà de la France, englobant une diversité de nations francophones.

---

<sup>4</sup> Professeur de droit public et de relations internationales à l'Institut des relations internationales du Cameroun.

<sup>5</sup> <https://www.pfwb.be/publications/autres-publications>

- 3) Un point sur les situations politique et sociale dans l'espace francophone africain était également inscrit à l'ordre du jour et a suscité de nombreuses discussions, notamment concernant le Rwanda et le Congo mais également sur les cas du Mali et de la Guinée qui étaient exceptionnellement représentés lors de cette réunion.

Les sections guinéennes, maliennes et gabonaise de l'APF ont fait état de l'avancement des pourparlers dans leur pays respectif pour revenir à un ordre constitutionnel. Ils ont salué la sortie progressive du Tchad de la phase transitoire et le retour à une organisation constitutionnelle de l'Etat de droit.

**Le chef de la délégation rwandaise** a, pour sa part, critiqué la résolution adoptée par la Commission politique de l'APF sur l'Est du Congo, dans laquelle il y est mentionné le Rwanda. A cet égard, il souhaiterait qu'en l'absence d'une délégation, un autre moyen soit mis en place pour adopter une résolution.

A ce sujet, le Délégué général, M. Bruno Fuchs rappelle qu'à Tbilissi, il a été initié une volonté de rapprocher les délégations de RDC et du Rwanda, sans succès. Il rappelle que la pacification ne se fera pas par l'APF mais celle-ci constitue une plateforme idoine pour y arriver.

À la suite de cet examen, l'Assemblée régionale Afrique a :

- noté les bonnes dispositions et les améliorations dans les pays concernés pour la marche progressive vers le retour à un ordre constitutionnel durable ;
- manifesté sa vive préoccupation face aux crises de toute nature en encourageant le maintien du dialogue constructif avec tous les acteurs essentiels ;
- montré son engagement à contribuer à l'amélioration des mécanismes de vigilance démocratique, initiés par les instances de l'APF, marquée par plus de solidarité envers les pays en difficulté ;
- relevé la nécessité de réserver un espace de concertation pour les femmes et les jeunes en marge des assemblées régionales ;
- marqué tout son soutien au Gabon, à travers un projet de motion, pour sa réintégration à l'Union africaine.

S'agissant des questions de fonctionnement de l'Assemblée régionale Afrique, M. Luperto a partagé le processus visant à modifier le règlement de la Région Europe dont l'objectif est de créer, notamment, les conditions nécessaires pour faciliter l'accueil des réunions statutaires de cette instance. Pour ce qui concerne les membres de l'ARAF, l'Assemblée a :

- procédé à la réorganisation des postes de responsabilité dans les instances de l'APF en attribuant, à l'unanimité des sections présentes, le poste de futur Président de l'APF au Président de la section camerounaise, M. Hilarion Étong, Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale du Cameroun, lors de la 49e Session plénière, prévue les 8 et 9 juillet 2024, à Montréal, au Canada.

Enfin, il a été décidé que les prochaines réunions d'instance de la Région Afrique s'organiseront comme suit :

- la section sénégalaise a proposé d'accueillir la prochaine Conférence des Présidents d'Assemblées et de sections, en 2025 ;
- la section béninoise a proposé d'accueillir la 31e Assemblée régionale Afrique, en 2025.

➤ **Rencontre(s) organisée(s) en dehors du programme officiel : oui**

⇒ **Autorité(s) politique(s) : non**

**Date(s) : à compléter**

**Descriptif : à compléter**

⇒ **Autorité(s) diplomatique(s)/consulaire(s)/Wallonie-Bruxelles : oui**

**Date(s) : 29 mai 2024**

**Descriptif :** *Rencontre avec l'adjointe de l'Ambassadeur – Mme **Myriam Dulieu**. Ce fut l'occasion d'échanger sur la présence belge au Cameroun au niveau économique mais aussi un éclairage sur les questions politiques et l'intégrité territoriale du Cameroun au Nord et à l'Ouest du pays.*

⇒ **Autorité(s) culturelle(s)/association(s)/autre : non**

**Date(s) : à compléter**

**Descriptif : à compléter**

➤ **Suivi post-mission à assurer : Néant**

➤ **Remarque(s) éventuelle(s) :** *Désignation lors de cette réunion du prochain Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui prendra effet le 8 juillet 2024 pour une période de deux ans.*

**Signature du chef de mission**



**Date : 11-06-2024**